

PETITE REVUE  
DU  
TIERS-ORDRE

ET DES  
INTERETS DU CŒUR DE JESUS.

---

*Publiée par la Fraternité du Tiers-Ordre Franciscain de  
Montréal,*

Avec l'approbation de Mgr. l'Évêque de Montréal.

---

VOLUME DEUXIÈME.

---



MONTREAL,  
J. CHAPLEAU & FILS, IMPRIMEURS,  
1885

# Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

*INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS.*

---

---

VOL. II.      MONTRÉAL, FÉVRIER 1885.      No. I.

---

---

## **NOTRE PETITE REVUE.**

Notre "Petite Revue" commence avec ce numéro sa deuxième année d'existence. Créée dans le seul but de propager parmi notre catholique population le Tiers-Ordre de saint François et la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, rien n'a été épargné pour atteindre ce but. A-t-elle réussi? Nous avons l'espoir et la douce consolation qu'elle a apporté le concours puissant de la presse à ces grandes œuvres si fortement recommandées par Léon XIII.

On sait combien ce saint pontife tient en estime les revues et journaux chrétiens. C'est qu'il comprend tout le bien qu'ils peuvent faire. Nos ennemis multiplient ce moyen d'action, le monde est inondé de papiers imprimés sous toutes les formes: journaux, pamphlets, romans, feuilletons, etc., etc.; jamais le mal n'a senti entre ses mains une force plus grande. Eh bien! combattons avec les mêmes armes. Dieu a donné à l'homme le génie de l'imprimerie afin qu'il s'en servit pour sa gloire. Hélas, il en a bien abusé! Il faut réprimer ce mal; tous les chrétiens ont ce devoir important dans le siècle où nous vivons. Que celui qui ne peut le remplir autrement, contribue au moins pour sa part, en encourageant par sa souscription les journaux dignes de l'être.

En commençant cette deuxième année, nous remercions nos abonnés de leur aide. La modique somme qu'ils nous

ont payée, et le zèle qu'ils ont déployé pour propager notre, *Petite Revue*," porteront de bons fruits, et compteront parmi leurs meilleures œuvres.

Nous n'apportons cette année à notre *Revue* aucun changement, si ce n'est au calendrier. Le premier volume, ainsi que le Manuel du Tiers Ordre, contiennent déjà un calendrier complet avec une notice sur le saint de chaque jour. Inutile donc de répéter la même chose. Nous avons adopté une autre forme. Le calendrier, à l'avenir, contiendra le saint de chaque jour, ainsi que les fêtes, avec indication de toutes les assemblées et les indulgences, mais ces dernières seront indiquées par des abréviations qu'il sera facile de comprendre au moyen d'une explication des signes. D'un côté, nous donnerons le saint du mois que chaque tertiaire pourra adopter pour patron particulier ; de l'autre, les intentions générales et particulières.

Nous prions tous ceux qui ont des recommandations aux prières, de vouloir bien les envoyer par écrit au R. P. directeur. Nous les prions aussi de préciser ce qu'ils demandent à moins que ce ne soit une grâce particulière. Il ne faut pas dire, par exemple, que l'on recommande plusieurs malades, mais en donner le nombre. N'oubliez pas aussi, cher lecteur, de prier pour ces intentions. C'est une excellente œuvre. Que de bien vous pouvez faire ainsi sans le savoir. C'est autant de mérites que vous amassez pour le ciel. Nous vous demandons une communion par mois, et une prière, une bonne œuvre ou une souffrance par jour. C'est le cœur de Jésus et saint François qui vous le demandent, ne leur refusez pas cette grâce.

---

Le sujet doit voir dans le supérieur non pas l'homme, mais celui pour l'amour duquel il a fait le sacrifice de sa volonté. Moins il y a de qualités dans le supérieur, plus il y a de mérites dans l'obéissance.  
—*St. François. Conf. Mon. IV.*

## LE PARFAIT TERTIAIRE.

(Suite.)

### ÉTENDUE ET DÉLICATESSE DE LA CHASTÉTÉ.

Notre résolution est bien prise, nous serons chastes, mais jusqu'à quel point le serons-nous ? c'est à examiner.

La Chasteté ne s'étend pas seulement au corps en général, mais à *chacun des sens*, comme aussi elle embrasse l'intelligence, l'imagination, la mémoire, la volonté !

Etre chaste de corps, c'est-à-dire selon l'expression de saint François de Sales, " ne jamais prendre de plaisir voluptueux en son corps en quelque façon que ce soit, " est chose excellente, c'est déjà respecter nos corps qui sont le temple de l'Esprit-Saint ; mais c'est peu, cela ne suffit pas : pour être chaste, il faut mettre un frein à tous les désirs mauvais ; car c'est la volonté dépravée qui afflige surtout le Seigneur. " La Chasteté, dit saint Thomas, loge dans l'âme comme dans sa propre demeure ; elle y règle les pensées et les affections, elle s'étend même au règlement du corps dont elle gouverne les membres selon la raison et la loi de Dieu ". (Q. 151, art. 1.)

Ainsi il ne suffit pas de retrancher les désirs, il faut encore éloigner de l'esprit toute contemplation de tableau, car ici se produit le même effet qu'en photographie : pour peu que nous placions en face de notre esprit les tableaux inconvenants, ils y ont bien vite laissé leur empreinte malsaine, et notre esprit en devient comme le *cliché* honteux.

Fuyons donc même de simples pensées mauvaises, car n'oublions pas que nous arrêter de propos délibéré et avec advertance, même peu de temps, c'est toujours un péché. — Ne confondons pas cependant les pensées *vagues*, *fugitives*, ou *importunes*, qui se présentent à notre esprit, font l'assaut de notre cœur. Celles-ci ne sont nullement péché, quels que soient leur nombre et leur persistance, quand au fond de notre cœur nous les désapprouvons, ou même simplement quand nous les dédaignons.

Appliquons-nous à pratiquer la Chasteté surtout par les yeux, les mains, dans les conversations, les lectures, les lettres, les réunions : le virus impur est si vite inoculé !!

Il n'est point de vertu plus délicate et plus facile à blesser que la Chasteté et ce n'est pas sans raison qu'on la compare au lis dont l'éclatante blancheur est ternie par le moindre souffle. Le B. Gilles, franciscain, compare la Chasteté à une glace de miroir que la seule haieine ternit. Telle est la délicatesse de la Chasteté : les plus légères atteintes lui font perdre son éclat.

Oh ! veillons donc soigneusement à la conserver dans toute sa fraîcheur ; car de même que la flamme laisse sur tout ce qu'elle touche des marques de son passage, et si elle ne brûle pas, du moins noircit toujours, ainsi lorsque des lectures, des conversations ou des occasions dangereuses *ne vous brûlent pas* tout à fait, elle vous noircissent du moins, parce qu'elle font naître des nuages et des pensées contraires à la Chasteté.

Puisque le parfum de la pureté est si précieux, si délicat, tenons-le bien fermé et craignons toujours de le laisser répandre.

#### EST-IL POSSIBLE D'ÊTRE CHASTE ?

Je voudrais bien être pur, me direz-vous, cher lecteur, mais ce n'est pas possible, tant la fièvre est violente et tant il est naturel de donner un libre cours à ses passions.

1o Je vous réponds avec Tertullien : " Vous ne pouvez pas garder la Chasteté, parce que vous ne voulez pas. " L'impossibilité qu'ont fait valoir les hérétiques de tous les temps n'est autre que leur inclination et leur volonté perverse. — Tous les Pères de l'Eglise pensent qu'elle est possible, si nous demandons à Dieu la grâce de la pratiquer et si nous coopérons à cette grâce par la garde des sens, la fuite de l'oisiveté, etc. Assurément il n'est pas possible de ne pas brûler si on se met dans le feu ; mais ne peut-on pas s'en tenir éloigné ? — On peut donc être chaste.

2o Les tentations peuvent être fortes, mais je *puis tout*, dit saint Paul, *avec le secours de Dieu qui me fortifie*. Ainsi, l'apôtre ne fait aucune exception. Or, ce secours, non seulement il nous l'accorde, mais *il ne peut* le refuser si nous le demandons *avec instance*. Demandez et vous recevrez, j'assure même que c'est en cela que Dieu exauce plus promptement notre prière tant la chose touche de près notre salut.

30 L'expérience nous apprend que beaucoup gardent sans tache la pureté parfaite dont ils ont fait le vœu. Or ceux-ci ont la même nature que les autres : Ne pouvez-vous, vous dirai-je avec saint Augustin, ce que ceux-ci et celles-là ont pu ?

40 Écoutez saint François de Sales : " Tant que les fruits sont sains, ils peuvent être conservés les uns sur la paille, les autres dans le sable et les autres dans leur propre feuillage ; mais dès qu'ils sont une fois entamés, il est presque impossible de les garder autrement que par le miel et le sucre en confiture. Ainsi la Chasteté qui n'est point encore blessée, ni violée, peut être gardée (il faut cependant prendre des moyens) ; mais une fois entamée, rien ne peut la conserver qu'une excellente dévotion qui est le miel et le sucre des esprits."

Ainsi, d'après le docteur ascétique, on peut toujours être chaste quand on le veut ; et en vérité quand on n'a jamais porté les lèvres à la coupe impure, on n'en sent nul besoin, — nul désir ; toutefois il faut veiller et prier.

Mais a-t-on eu le malheur de tomber ? Est-on enchaîné par de mauvaises habitudes ? Sent-on la passion s'agiter en son cœur et son sang passer dans ses veines comme du plomb bouillant ? on ne doit pas désespérer, la victoire est toujours possible, mais pour vaincre, il faut **VOULOIR** et **PRIER**.

Quand je dis *vouloir*, je n'entends pas *désirer*, *essayer*, mais **FAIRE DES EFFORTS**.

L'impureté enlace si bien, retient si fortement, qu'on ne peut s'en défaire que par des efforts réels et constant, qu'en se faisant violence à *outrance*. Si la Chasteté est un don de Dieu et si l'on ne peut l'acquérir par ses seules forces, Dieu veut cependant que nous fassions de notre côté tout ce qui dépendra de nous pour l'obtenir : et ce n'est qu'à ce prix qu'il veut nous la donner.

Vous voulez être chaste, bon lecteur, commencez de suite la lutte, ne tardez pas davantage, car la victoire deviendrait plus difficile.

Écoutez-moi : plus vous attendez, plus l'impureté se fortifie dans les retranchements de votre âme, et vous devenez plus faible vous-même. A l'œuvre ! et voici les armes que vous devez prendre.

## QUELS SONT LES MOYENS POUR ACQUÉRIR OU CONSERVER LA CHASTÉTÉ ?

Ces moyens sont multiples et sont également tous bien utiles.

1o Il faut prier. Je sais, dit le Sage, que je ne puis être chaste si Dieu ne m'en fait la grâce. — Celui qui pense dompter sa chair par ses propres forces travaille en vain : C'est trop au-dessus de la nature humaine que de pratiquer une vertu angélique dans un corps mortel. Il doit prier avec ferveur, instance et persévérance. — Adressons-nous surtout à Marie la plus pure, la plus chaste des créatures, que saint Epiphane appelle la Princesse de la virginité, et elle nous obtiendra comme à saint Augustin, à sainte Marguerite de Cortone, etc... la victoire et la sainteté.

2o Vous ferez un fréquent usage de la confession et de la communion. La communion est un remède souverain pour émousser l'aiguillon du péché qui est en nous, pour empêcher les mouvements déréglés de la concupiscence, pour les modérer du moins et rendre un corps pur et chaste. Le corps infiniment pur de Jésus imprime au nôtre ses saintes et divines qualités, *c'est le froment des élus, c'est le vin qui fait germer les vierges.* (Zach, xi, 17.)

Mon cher lecteur, ne vous éloignez donc pas de la communion parce que vous tombez, mais préparez-vous bien et communiquez souvent. L'Eucharistie produit sur la passion impure l'effet de l'eau sur le feu. Saint Philippe de Néri opérait des merveilles de conversion par ce divin remède

Le cardinal Tolet indique la confession *trois fois* la semaine, s'il est possible, à *un même confesseur*, comme un remède efficace contre le vice impur. La confession, en effet, purifie la souillure, *délie* l'esclave, fait rentrer en soi-même, humilie et relève. Remarquons que la cardinal en disant trois fois montre la nécessité d'une confession très fréquente : impossible de se corriger si on se confesse rarement. — Quand il dit *au même confesseur*, c'est pour nous marquer que celui-là seul peut bien guérir qui connaît l'état habituel du malade.

Sur ce sujet saint Bonaventure est d'avis que, quelque légères que soient les fautes, on doit se garder de les taire en confession. (Spec.) Car il n'est pas toujours facile au pénitent de juger exactement la gravité en cette matière.

Accusons donc simplement, brièvement, humblement *tout*, même ce qui est involontaire. Cet aveu nous empêchera de tomber dans les fautes plus graves et nous prémunira contre toute fausse honte. Si, dans la suite, en effet, il nous arrive de faire quelque faute grave, habitués que nous serons d'accuser ce que nous avons pu commettre (comme Dieu nous en reconnaît coupables), nous n'éprouverons pas de peine cette fois à aborder cette question et à nous avouer coupables : c'est le sentiment de tous les maîtres de la vie spirituelle.

3o Si vous voulez être chaste, appliquez-vous à l'humilité, mettez-vous souvent devant les yeux votre faiblesse, votre corruption et votre impuissance sans l'aide de Dieu. " L'orgueil, dit saint Grégoire le Grand, a été souvent une source d'impureté et d'actions infâmes." — Que de fois j'ai entendu des Madeleines me dire : " Hélas ! j'ai été autrefois trop sévère pour les autres..." Orgueil !

Que celui qui est debout, dit saint Paul, prenne garde de tomber. En effet, si vous vous estimez, prenez garde ! Dieu, pour vous donner l'occasion de connaître combien vous êtes faible, vous accordera une grâce, une *seule* grâce de moins et aussitôt vous expérimenterez votre faiblesse, vous tomberez dans la honte et cette humiliation ne sera pas autre chose que le châtiment de votre orgueil.

4o Veillons sur notre imagination. Nous ne pouvons pas toujours empêcher sans doute que de mauvaises pensées se présentent ; mais nous sommes libres de les approuver ou de les rejeter, de leur ouvrir la porte de notre volonté, ou de la leur fermer, efforçons-nous à n'en avoir que de bonnes ; car en toutes choses le désir et l'action naissent bien vite de la pensée.

Si nous en avons de mauvaises, n'y consentons pas : soit en détournant le tableau de notre esprit, soit en n'en tenant aucun compte. Les mépriser, les laisser passer sans daigner seulement leur prêter attention, est souvent un excellent moyen de s'en débarrasser. — Certains font un signe de croix sur leur cœur, en demandant le secours de Dieu... d'autres font ces réflexions : Qu'est-ce que tout cela ? Du sang... de la boue, voilà tout... Que la mort passe par là, qu'en restera-t-il — Enfin, un excellent moyen est de penser à Dieu qui nous voit, au bonheur du ciel, aux tourments de l'enfer.

(A continuer.)

## Le Tiers-Ordre est appelé Ordre de la Pénitence.

### MOTIFS DE CETTE DÉNOMINATION.

#### I.

La pénitence peut être considérée de trois manières : ou comme *vertu*, ou comme *sacrement*, ou comme *état*.

Comme *vertu*, elle consiste dans la détestation et la douleur sincère des péchés commis, avec la résolution de ne plus les commettre et de satisfaire à la justice de Dieu.

Comme *sacrement*, institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle réconcilie l'âme avec Dieu, en la justifiant et lui rendant la grâce de Dieu qu'elle avait perdu par le péché.

Comme *état* (status), elle consiste dans certaines mortifications et austérités, dans l'abnégation de la volonté propre, dans l'éloignement des plaisirs du monde et la privation des satisfactions des sens, le tout conformément à une *Règle*, ou forme de vie, qu'on s'engage à suivre.

Le troisième Ordre de saint François se rapporte et appartient à la troisième sorte de pénitence.

« Devenu le héraut de l'Évangile, saint François, dit saint Bonaventure, se mit à parcourir les villes et les bourgades en prêchant, non dans le langage éclatant de la sagesse des hommes, mais dans la vertu de l'Esprit-Saint. Il semblait un homme d'un autre monde à ceux qui le regardaient ; car son esprit et ses yeux étaient sans cesse fixés vers le ciel, et il s'efforçait d'élever tous les cœurs au-dessus de la terre. C'est alors que la vigne de Jésus-Christ commença à se couvrir de plantes odoriférantes, à produire des fruits abondants de gloire et de sainteté.

« Entraînés par les prédications brûlantes de saint François, beaucoup qui jusqu'alors avaient servi Dieu dans l'état du mariage, s'imposaient de nouvelles lois de pénitence selon une Règle donnée par lui. Il résolut donc de former un nouvel Ordre de Frères pénitents selon ce même genre de vie ; car le chemin de la pénitence étant la voie commune à tous ceux qui désirent s'avancer vers la patrie, il est certain que cet état doit admettre dans son sein des clercs et des laïques, des vierges et des personnes engagées dans le mariage. »

Avant saint Bonaventure, les Papes Honorius III et Grégoire IX avaient déjà considéré le Tiers Ordre comme état de pénitence. Voici les paroles du premier, reproduites par le second quelques années plus tard :

“ Plusieurs, renonçant aux vanités du siècle, voulant suivre Jésus-Christ, ont embrassé la pénitence par esprit d’humilité : et avec un cœur contrit, ils châtieient leurs corps et le réduisent en servitude, afin de servir Dieu plus parfaitement. ” Grégoire IX ajouta : “ et afin d’obtenir plus facilement et plus sûrement la récompense promise dans l’éternité. ”

A l’exemple de saint Bonaventure, tous les auteurs conviennent que le nom de Pénitence a été imposé au Tiers-Ordre par saint François lui-même, quoique ce mot ne se trouve pas dans la Règle.

C’est pourquoi les Souverains-Pontifes l’ont toujours désigné ainsi, depuis Nicolas IV qui inséra la Règle dans sa bulle d’approbation : *Nicolas, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos bien-aimés fils et à nos bien-aimées filles en Jésus-Christ, les Frères et les Sœurs de l’Ordre de la Pénitence, etc.*

Léon X, après avoir retranché de la Règle ce qui ne convenait qu’aux personnes vivant dans le monde, veut élever le Tiers-Ordre à l’état régulier. Dans sa bulle il dit : *Il y a déjà longtemps que Nicolas IV, notre prédécesseur, confirma et approuva la troisième Règle de saint François, qu’il appela de Pénitence, etc.* (31).

Clément VII, dans la bulle *Dum uberes fructus*, défend d’appeler simplement *Tertiaires* les personnes qui vivent sous la Règle de Léon X, professant les vœux essentiels de religion ; il ordonne de les appeler les *Frères, les Sœurs de la Pénitence, par la raison qu’on ne peut leur donner un nom plus honorable, etc.*

L’expositeur de la Règle de Léon X, dans ses *Déclarations* sur le chapitre sixième, commençant par ces mots : *Les Frères et les Sœurs étant nommés de la pénitence, etc.*, s’exprime ainsi :

“ Après que la Règle, dans les chapitres précédents, s’est appliquée à former l’état religieux en général, elle s’étudie dans celui-ci à former les religieux dans la sainteté de ses pratiques, et à leur enseigner les vertus convenables au nom de Pénitents, dont elle les a honorés ”

## II.

On donne plusieurs motifs de cette dénomination :

1o *Origine du Tiers-Ordre.* On lit dans les constitutions générales des Frères de la Pénitence, approuvées par le Saint-Siège en 1627 :

“ Ce saint Ordre tire son origine de la première prédication que fit saint François sur la Pénitence et il a été appelé

“ Ordre de la Pénitence par saint François lui-même et par les  
“ Souverains Pontifes. ”

2o *La Règle.* Le saint fondateur y prescrit des jeûnes, des austérités, en un mot il fixe aux personnes qui la professent de quelle manière elles doivent être vraiment pénitentes et faire de dignes fruits de pénitence, et notamment dans la Règle de Léon X les chapitres II, III, VI, VII, et X, et dans la Règle primitive, ou du Tiers-Ordre séculier, rapportée dans le manuel, les chapitres II, III, IV, V, VI, VII, XIV, XIX et XX.

3o *L'esprit de la Règle :* “ Que si nous recherchons quel est  
“ l'esprit spécifique du Tiers-Ordre, dit le P. Hilarion de Nolay,  
“ personne ne peut donner que ce ne soit celui de la pénitence ;  
“ c'est ce qui constitue son essence ; c'est de là qu'il tire sa  
“ dénomination ; c'est ce qui le distingue des autres Ordres de  
“ ce saint ; il en porte l'habit, tous ses soins ne tendent qu'à  
“ s'en rendre digne et à en remplir dignement les devoirs ; il  
“ ne s'applique qu'à déraciner la funeste habitude du péché  
“ et à en arracher jusqu'aux plus petites fibres. Voici comment  
“ s'explique à ce propos le commentateur Denys le Chartreux :  
“ Le Pape Nicolas a appelé les Religieux de cet Ordre Pénitents,  
“ parce que la première source fut creusée pour les Séculiers  
“ qui sont encore imparfaits, peu avancés en sagesse,  
“ terrestres et embarrassés de mille défauts et imperfections ;  
“ c'est pourquoi ils sont placés parmi les Pénitents. Il leur  
“ appartient particulièrement de pleurer chaque jour les fautes  
“ de chaque jour, quelque légères qu'elles soient ; de satisfaire  
“ pour elles par des œuvres de pénitence et de s'appliquer  
“ ainsi à la componction, non-seulement en leur propre nom,  
“ mais au nom de tous les pécheurs. ”

Au reste, cet esprit de componction propre à l'état de pénitence établit la différence qui existe entre le Tiers-Ordre et tous les autres instituts.

En effet, la Sagesse divine produit autant de voies différentes qu'il y a d'Ordres dans l'Église, et donne à chacun un esprit particulier et spécial, de sorte que, si tous tendent au même but, à la même fin, chacun d'eux néanmoins à sa voie propre.

“ Pour fonder et conserver cet esprit, chaque Ordre regarde  
“ quelque vertu particulière de Jésus-Christ, ou quelqu'un des  
“ états qu'il a professés en ce monde, quand il vivait en notre  
“ chair mortelle, afin d'en faire une profession plus précise et  
“ plus expresse que des autres, et ce conformément à son esprit,  
“ y adoptant à cet effet tous ses exercices, ses pratiques, sa  
“ vie, sa conversation tant intérieure qu'extérieure. Cela ne

“ Pempêche pas, d'ailleurs, d'honorer en Jésus-Christ toutes  
 “ ses autres vertus et tous ses autres états, qui sont tous en lui  
 “ adorables et admirables : tellement qu'en la profession de cet  
 “ état ou vertu particulière consiste l'esprit principal de chaque  
 “ Ordre, et par lui il honore la vertu ou l'état même de Jésus-  
 “ Christ. Et Jésus, de son côté, influe des grâces aux Ordres  
 “ pour rendre leur profession digne de lui, méritoire et agréable  
 “ à sa divine majesté, s'ils y coopèrent par la liberté de l'élec-  
 “ tion qu'il a laissée entre les mains des hommes. ”

(A continuer.)

---

### Le Pater de saint François d'Assise.

“ *Notre-Père* : très-heureux et très-saint, notre Créateur,  
 notre Rédempteur et notre Consolateur. *Qui êtes aux Cieux* :  
 dans les Anges, dans les Saints ; qui les illuminez, afin  
 qu'ils vous connaissent, et qui les embrasez de votre  
 amour : car, Seigneur, vous êtes la lumière et l'amour  
 qui habitez en eux, et qui faites leur béatitude en les  
 remplissant ; vous êtes le bien souverain et éternel de qui  
 viennent tous les biens, et sans vous il n'y en a aucun.  
*Que votre nom soit sanctifié* : pour cela faites-vous con-  
 naître à nous, par des lumières vives ; que nous puissions  
 découvrir qu'elle est l'étendue de vos bienfaits, la durée  
 de vos promesses, la sublimité de votre Majesté et la  
 profondeur de vos jugements. *Que votre règne arrive* : afin  
 que vous régniez en nous par votre grâce, et que vous  
 nous fassiez parvenir à votre royaume, où vous êtes vu  
 clairement et parfaitement aimé, où l'on est heureux en  
 votre compagnie, et où l'on jouit de vous éternellement.  
*Que votre volonté se fasse sur la terre comme dans le ciel* :  
 afin que nous vous aimions de tout notre cœur, ne nous occu-  
 pant que de vous ; de toute notre âme, vous désirant tou-  
 jours ; de tout notre esprit, rapportant à vous toutes nos  
 vues, cherchant votre gloire en toutes choses ; de toutes  
 nos forces, employant à votre service, pour votre amour  
 tout ce qu'il y a de puissance dans nos corps et dans nos  
 âmes, sans en faire aucun autre usage : que nous aimions  
 notre prochain comme nous-mêmes, faisant nos efforts  
 pour attirer tous les hommes à votre amour, ayant de la  
 joie du bien qui leur arrive, comme si c'était à nous,  
 compatissant à leur maux, et n'offensant personne en  
 quoi que ce soit. *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quo-*

*tidien, c'est votre Fils bien-aimé, Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous vous le demandons, afin de nous rappeler l'amour qu'il nous a témoigné, et ce qu'il a dit, fait et enduré pour nous; de nous en donner l'intelligence, et de nous le faire révéler. Remettez nous nos dettes: par votre ineffable Miséricorde, par la vertu de la Passion de votre Fils bien-aimé, Notre-Seigneur Jésus-Christ, par les mérites et par l'intercession de la bienheureuse Marie, et de tous vos élus. Comme nous les remettons nous-mêmes à nos débiteurs: ce qui ne serait pas tout à fait remis de notre part, faites-nous la grâce, Seigneur, de le remettre entièrement, afin que, pour l'amour de vous, nous aimions sincèrement nos ennemis, et nous intercédions pour eux auprès de vous avec ferveur; que nous ne rendions à personne le mal pour le mal, et qu'en vous, nous fassions en sorte de tâcher de faire du bien à tous. Et ne nous induisez point en tentation: cachée, manifeste, subite, fâcheuse. Mais délivrez-nous du mal: passé, présent et à venir. Ainsi soit-il. De bon gré et gratuitement."*

---

### **Questions sur le Tiers-Ordre.**

*Question 10.*—Quelles sont les indulgences que peuvent encore gagner les Cordigères ?

*Réponse.*—Ce qui suit à paru dans la *Revue Française* de janvier 1885 : " Depuis l'apparition de la troisième édition de notre *Manuel*, on nous pose bien des questions sur l'authenticité du *Sommaire des Indulgences accordées à l'Archiconfrérie des Cordigères*. Parfois même on trouve étrange que les Cordigères soient restés en possession de leurs trésors. Il suffit de lire, à la fin du sommaire, l'approbation de ces indulgences par la S. C. des indulgences, le 6 juin 1866, pour se convaincre qu'elles sont *authentiques*. Le souverain pontife Léon XIII n'a nullement modifié ce sommaire; il a seulement remplacé par quatre indulgences plénières et une bénédiction papale les absolutions générales que certains prétendaient avoir été accordées aux Cordigères; ces absolutions ne se trouvaient point dans le *Sommaire* approuvé en 1866. Léon XIII n'a donc fait qu'augmenter le nombre des indulgences *certaines* dont jouissaient les Cordigères, et ceux-ci ont toujours droit aux précieuses indulgences des

six *Pater, Ave et Gloria*, de la couronne Franciscaine, etc. On ne saurait élever le moindre doute sur ce point."

*Question 20.*—L'absolution générale doit-elle nécessairement être donnée le jour même indiqué dans la Règle ?

*Réponse.*—Elle peut être donnée depuis les tierces Vêpres de la veille ; l'indulgence reste fixée au jour, lors même que la fête serait transférée.

*Question 30.*—Le prêtre qui donne l'absolution générale, gagne-t-il par le fait même, l'indulgence plénière pour lui-même ?

*Réponse.*—Non.

*Question 40.*—Un prêtre tertiaire se servant du Bréviaire et du Missel franciscain est-il tenu d'appliquer les règles liturgiques *sacerdotis celebrantis in ecclesia aliena* ?

*Réponse.*—Oui, comme les prêtres et comme les religieux du 1<sup>er</sup> ordre.

*Question 50.*—Le même prêtre disant la sainte messe dans une chapelle publique, mais où il célèbre seul, *jannis clausis*, et cela d'une manière régulière, pourrait-il toujours faire concorder la messe avec son office franciscain ?

*Réponse.*—Non ; autrement cela pourrait se faire dans toute église où célèbre un prêtre seul.

*Question 60.*—Peut-on suivre le Bréviaire franciscain lors même qu'on est attaché à une église paroissiale comme curé ?

*Réponse.*—Oui, selon la direction de la Sacrée-Congrégation des Rites du 2 mars 1880, quand on n'est pas obligé d'assister au chœur.

—Quand nous voyons qu'on dit ou qu'on fait quelque mal, ainsi que l'on blasphème le nom du bon Dieu, nous devons en compensation faire une bonne œuvre dire une bonne parole, et louer Dieu, qui est béni dans tous les siècles des siècles.—*St. François. 1<sup>ère</sup> Règle des FF. Min. xvij.*

—Pour aimer Dieu convenablement il faut trois cœurs en un seul : un cœur de feu envers Dieu, un cœur de chair envers le prochain, un cœur de bronze envers soi-même.—*B. Labre, Cordigère.*

—Il y a un hameçon caché dans l'appât de l'amour du monde ; parce que l'amour des choses du monde produit toujours un grand nombre de fruits amers.—*St. François. Or. et sent. xxx.*

## FIORETTI

OU

**Petites Fleurs de Saint Francois d'Assise.**

## UNE MISSION FRANCISCAINE.

Un jeune Père Capucin, qui missionnait pour la première fois dans le canton de Novelda, dut se séparer de son collègue pour aller tout seul évangéliser le petit village de la *Romana*.

Là il apprend que le plus riche propriétaire de la contrée est depuis longtemps l'ennemi acharné des prêtres. Il eut jadis une vive discussion avec son curé, et depuis cette époque il a juré une haine mortelle aux ecclésiastiques et à la religion. Depuis trente ans il ne va pas à l'église, il ne baptise pas ses enfants, il défend à ses domestiques, qu'il paie mieux que personne, d'approcher des saints sacrements. Bref, on le craint beaucoup, et il est généralement connu sous le sobriquet de *la bête féroce*.

Le jeune missionnaire comprit du premier coup que les résultats de sa mission seraient à peu près nuls, s'il ne commençait pas par ramener au bercail cette brebis égarée. Il envisagea donc la conversion du fermier comme si en dépendait le succès de toute la mission.

Mais le curé s'efforça de le détourner de ce projet ; il alléguait que plusieurs tentatives avaient été faites inutilement par des hommes apostoliques pour réconcilier avec l'Église le terrible propriétaire. D'ailleurs, il se refusait à accompagner le missionnaire dans sa visite à la ferme, qui est écartée du village, étant persuadé qu'on le recevrait à coups de bâton, peut-être à coups de pistolet.

Loin de perdre courage, le religieux alla chercher des hommes de bonne volonté parmi les paroissiens. Tous refusèrent cependant ; personne ne voulait s'engager dans une expédition qu'on trouvait généralement dangereuse et même imprudente.

—Vous, au moins, s'écria le Père en s'adressant au forgeron, homme aux forces de géant, vous ne refuserez pas. Après tout, je risque beaucoup plus que vous ; du reste, je vous prie seulement de me servir de guide et de m'indiquer les lieux.

Le forgeron consentit non sans difficulté. Et voilà le Père Capucin et le forgeron montés peu après sur une charrette traînée par un âne sur le chemin de la ferme. Or, en y approchant, le forgeron demanda à se retirer. Le Capucin fut obligé de s'avancer seul.

On le reçut à la ferme aussi froidement qu'on peut le supposer. Laissé en tête à tête avec le fermier, il chercha à entamer le dialogue aussi gaiement que possible. Il expliqua d'abord sa démarche par l'habitude que lui, missionnaire, a de visiter les principaux paroissiens. Mais lorsque le maître de céans, déjà rassuré, commençait à prendre intérêt à l'entretien (il était allé jusqu'à sourire deux ou trois fois), le Père exposa nettement le but qui l'amenait.

— Si je viens dans le pays, c'est pour chercher des pécheurs, c'est pour les réconcilier au tribunal de la pénitence. Mais comme j'étais persuadé que vous ne viendriez pas me chercher au confessionnal, voici que je viens à vous. Allons, mon brave homme, s'écria-t-il en lui serrant cordialement la main, il n'est que temps de revenir. Il y a trop longtemps que votre cœur souffre horriblement. En voilà assez de cette vie épouvantable. C'est le bon Dieu qui vous offre le pardon : le voici ce cher Jésus qui vous tend les bras...

Et le fermier de fondre en larmes comme un enfant et de crier :— Accourez, mes gens ! Venez ! Voici mon bienfaiteur ! L'homme que vous voyez est plutôt un ange, que le bon Dieu nous envoie !

Et il continuait de pleurer à chaudes larmes. On accourut, croyant d'abord qu'un malheur arrivait. Mais le missionnaire qui n'avait garde de lâcher sa conquête congédia les gens aussitôt rassurés, et se mit sur-le-champ à réconcilier le pécheur avec le Père des miséricordes.

Pendant ces faits, le forgeron se tenait hors de la ferme, craignant d'entendre des coups de fusil. Quant aux autres paroissiens, ils attendaient avec impatience aux portes du village : il leur tardait de voir rentrer le Capucin sain et sauf, sachant combien la *bête féroce* était capable de toutes les abominations.

Heureusement, quelques temps après, le jeune religieux fit son entrée triomphale, à la grande stupéfaction des curieux qui croyaient rêver. Le cortège était formé par trois calèches emmenant tous les gens de la ferme. On voyait dans celle de devant le redoutable fermier assis à

côté du Capucin. Derrière ces modestes équipages, dans la charrette traînée par l'âne, on remarquait le forgeron, dont la mine noircie trahissait une certaine confusion.

Le Père conduisait les habitants de la ferme au sermon, comme les primeurs de ses travaux apostoliques offerts à Dieu et pour l'édification des paroissiens. Il passa quelque temps à baptiser, confesser et marier tout ce monde qui avait vécu trop librement; puis rien ne lui résista dans le village, où son nom sera à jamais béni.

#### QUATRE RÉPONSES REMARQUABLES.

Le Franciscain Berthold, très célèbre prédicateur de son temps, eut le bonheur de rencontrer Albert le Grand dans un de ses voyages. Il résolut de profiter de cette heureuse circonstance afin de résoudre diverses questions sérieuses qui le préoccupaient pour le repos de sa conscience et de celle de ses auditeurs :

1o " Quand le pécheur peut-il espérer avoir obtenu le pardon de ses péchés ?

Albert répondit : " Dès que l'homme reconnaît ses péchés et en éprouve un regret profond et sincère, ils lui sont pardonnés."

2o " Quand, reprit Berthold, l'homme s'unit-il à la passion du Sauveur ?"

Le grand docteur éclairé du Saint-Esprit lui dit : " Dès qu'à ce souvenir les yeux s'humectent de larmes de compassion, même si les pleurs ne viennent à couler, Dieu en est aussi touché que si l'on avait arrosé ses plaies d'aromates précieux."

3o L'orateur continua : " Quelle œuvre servile de charité est la plus agréable à Dieu ?"

La réponse d'Albert ne se fit pas attendre : " Celui qui secourt son prochain dans sa misère et le console par de douces et reconfortantes paroles, est le plus agréable à Dieu."

" Enfin, dit encore l'orateur, quand le chrétien peut-il être sûr d'avoir versé une larme de pur amour ?"

" Quand, répond le saint, il ne pleure pas à la pensée de ses fautes qui lui ont mérité l'enfer, ni par un ardent désir du ciel, ni en songeant aux souffrances que le Christ a endurées pour nous. Mais qu'il pleure en se disant combien il aime ce Dieu si grand, si parfait, si digne d'être aimé, alors ce chrétien a versé une larme d'amour parfait, il est en union avec Dieu."

(Mémoires de Berthold.)

## CHRONIQUE.

---

*Béatification.*—Rome, qui glorifie déjà les serviteurs de Dieu sur la terre, s'occupe plus encore de ceux qui, par leur sainte mort, ont mérité le ciel. La Sacrée Congrégation des Rites a tenu, le 18 novembre, une séance préparatoire à la béatification et à la canonisation d'une Française : la vénérable servante de Dieu, Jeanne de Lestonnac, fondatrice de l'Ordre des Filles de la Très Sainte Vierge. Cette séance avait été précédée d'une autre dite anti-préparatoire ; elle sera suivie d'une réunion plénière, qui aura lieu devant le Saint-Père. Après celle-ci, Sa Sainteté rendra, s'il y a lieu, le décret sur l'héroïcité des vertus de la vénérable servante de Dieu.

*Musique sacrée dans les églises.*—La Secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Rites vient d'adresser aux évêques d'Italie un règlement concernant la musique sacrée, dont voici les principaux points : la musique vocale figurée doit avoir un caractère pieux ; de même la musique instrumentale doit soutenir le chant sans l'écraser par des fracas. Les motets seront toujours en langue latine : leurs paroles devront être tirées de l'Écriture Sainte, du Bréviaire, du Missel romain, des hymnes des SS. Docteurs ou autres prières approuvées et usitées dans l'Église. On interdit expressément dans le saint lieu toute musique vocale sur des réminiscences théâtrales ou profanes. Il est défendu de diviser en morceaux trop détachés le texte sacré du *Kyrie*, du *Gloria*, du *Credo*, comme aussi d'omettre ou de précipiter le chant de certaines parties de l'office, telles que les répons à l'officiant, l'*Introit*, la *Séquence*, le *Sanctus*, le *Benedictus*, l'*Agnus*, à la messe ; les Psaumes, les Antiennes, l'Hymne, le *Magnificat*, aux vêpres ; et surtout on doit veiller à laisser les paroles dans l'ordre qu'elles occupent dans le texte, sans les intervertir.

Puisse le succès de cette réforme musicale être complet.

*Œuvres des enfants nègres.*—Le Père Louis de Casoria vient de réorganiser l'œuvre si touchante du rachat des enfants nègres. Il l'établit à Naples dès l'année 1865. Là, dans deux maisons, cent trente petits nègres arrachés au

plus rude esclavage, ont trouvé une famille et l'éducation chrétienne. Quatre sont actuellement prêtres, trois aident dans l'Institution même à l'instruction de leurs frères d'Afrique, l'autre est devenu l'apôtre de son pays.

La seconde maison destinée aux filles, n'a pas produit des résultats moins consolants. Cent quarante petites filles furent rachetées et conduites à Naples. Quelques-unes, devenues religieuses, sont d'un grand secours aux Sœurs Franciscaines de Naples et du Caire pour l'éducation des jeunes noires.

Ces deux œuvres étaient devenues un peu languissantes ; mais le Père Louis de Casoria, voyant mourir, le 20 octobre dernier, le P. Biaggio Verri, véritable apôtre du rachat des noirs, s'est décidé à donner une nouvelle vie à ces Oeuvres et à solliciter pour elles la charité publique, avec ce dévouement qui ne le quitte jamais. Puisse saint Joseph se montrer le pourvoyeur de ses enfants d'Afrique ; ils doivent lui être chers ; n'est-ce pas dans leur pays qu'il a gagné le pain de l'Enfant-Jésus exilé ?

*Eglise de St. Joseph, à Rome.*—On n'avait point encore de grand sanctuaire dédié à saint Joseph. Il était honoré dans un grand nombre de chapelles romaines, mais son culte, couvert si longtemps par l'humilité du chaste époux de Marie, n'a pris son grand accroissement que dans notre siècle ; et dans la capitale du monde chrétien, un temple digne de saint Joseph manquait aux œuvres catholiques. Cette lacune va être comblée. Le dimanche 30 novembre, à *Prati di Castello*, a été posée la première pierre de la nouvelle église.

*L'Immaculée Conception à l'Ara-Cœli.*—On a célébré, à l'*Ara Cœli* à Rome, l'Immaculée Conception, fête patronale de l'Ordre Séraphique. Jamais, depuis la suppression, cette fête n'avait été célébrée, dans l'antique sanctuaire, avec autant de pompe que cette année. Les confrères de l'Immaculée Conception, qui chaque jour ont leur messe et bénédiction du Très Saint Sacrement dans ce pieux temple de la Sainte Vierge, ont assisté à la procession qui se fait autour de l'église, revêtus des livrées de leur archiconfrérie, tunique blanche et caumail bleu. Rangés sous leur bannière, ils ouvraient la marche. Après eux, venaient les Tertiaires en costume aussi, les Pères de la Communauté, puis le Célébrant portant une

relique de la Sainte Vierge et suivi des dignitaires de l'Ordre. Les Congréganistes et les Tertiaires sans costume fermaient la marche, et la procession était si nombreuse, qu'une fois déployée, elle entourait toute l'église, formant vraiment une couronne à Marie Immaculée. Du reste, les chapelles de l'Ara-Cœli sont, à elles seules, une guirlande élevée à Marie.

Outre les fresques de l'église qui racontent la vie de notre Divine Mère, la Madone est représentée sous des titres divers à dix autels; plusieurs de ces Vierges sont miraculeuses et l'objet d'un culte populaire. Il convenait que la dévotion à la Très Sainte Vierge, une des gloires franciscaines, se montrât surtout dans le lieu où réside, depuis six siècles, le Ministre Général de l'Ordre.

Puisse Marie Immaculée protéger ce sanctuaire de la Famille Séraphique, où ses enfants l'ont priée tant de siècles, et conserver la résidence de son chef à l'Ara-Cœli !

*Cardinaux Tertiaires.*—Voici quels sont les membres du Sacré Collège qui appartiennent au Tiers-Ordre :

Cardinal Lucien Bonaparte, nommé par Pie IX en 1868.

Cardinal Raphaël Monaco Lavalette, nommé par Pie IX en 1868.

Cardinal Henri-Edouard Manning, nommé par Pie IX en 1875.

Cardinal Louis Oreglia, nommé par Pie IX en 1873

Cardinal Jean Simeoni, nommé par Pie IX en 1875.

Cardinal Louis di Canossa, nommé par Pie IX en 1877.

Cardinal Gaetan Alimonda, nommé par Pie IX en 1879.

Cardinal Lucide Parocchi, nommé par Pie IX en 1877.

Cardinal Dominique Agostini, patriarche de Venise, nommé par Léon XIII en 1882.

Cardinal Henri Newman, nommé par Léon XIII en 1879.

Cardinal Guillaume Sanfelice, nommé par Léon XIII en 1883.

*Léon XIII et le Tiers-Ordre.*—Le représentant de Dieu sur la terre, le Souverain-Pontife Léon XIII, inspiré du ciel, nous montre dans le Tiers-Ordre une arche de salut. Il invite les fidèles à s'y réfugier et en facilite l'entrée à tous les hommes. Léon XIII diminue les obligations de la Règle mais il en conserve l'esprit d'humilité, de charité, de mortification. Il ne défend pas les pratiques de la Règle primitive, il les loue, engage ceux qui le peu-

vent à les continuer. Les santés sont plus pauvres, les caractères plus faibles ; la multiplicité des affaires rend la vie plus pénible. De là pour les Tertiaires la nécessité de nombreuses dispenses. La Règle ne devenait accessible qu'au petit nombre de chrétiens dans le monde ; Léon XIII a voulu par sa constitution, ouvrir à tous la porte de cette arche de salut qui est le Tiers-Ordre de saint François.

*Legs pieux.*—M Ruben R. Springer, millionnaire qui vient de mourir à Cincinnati, a légué au-delà de \$200,000 à diverses communautés et institutions de charité, parmi lesquelles l'on voit \$20,000 aux Petites Sœurs des Pauvres de St. François et \$35.000 aux Frères Franciscains

---

## VIE DE ST. FRANÇOIS D'ASSISE.

(Suite.)

### CHAPITRE IV.

Commencements de l'Ordre des Frères-Mineurs. — Sainte-Marie-des-Anges. — Essais de missions.

(1209-1212.)

Quant à Pierre de Catane, il eut l'honneur d'être le premier Vicaire-général de l'Ordre. Après une vie remplie de travaux et de mérites, il s'éteignit doucement à Notre-Dame-des-Anges, le 2 mars 1224. L'obéissance avait toujours été sa vertu favorite : elle le suivit par-delà le tombeau. Comme des miracles éclatants s'y opéraient chaque jour et l'affluence des visiteurs troublait la retraite des Religieux, le saint fondateur se pencha sur la tombe du Bienheureux et lui dit : " Frère Pierre, tu m'obéissais toujours pendant ta vie ; je désire que tu m'obéisses de même en ce moment. Ceux qui accourent ici nous incommodent au plus haut point : ils sont cause que la pauvreté est blessée, et le silence mal gardé. Je te commande donc, au nom de la sainte obéissance, de cesser de faire des miracles. " Le Fils de Dieu acquiesça au désir de son fidèle serviteur, et à dater de ce jour, il ne se fit plus de miracles sur la tombe du Bienheureux Pierre de Catane. Ce silence éternel, succédant tout d'un coup à tant de prodiges, renfermait une haute leçon que saisirent

tous les disciples de notre saint. Ils comprirent que Dieu manifestait par là tout le prix qu'il attache à l'obéissance religieuse, et ils se montrèrent de plus en plus zélés pour l'observance de cette vertu.

Le troisième disciple de saint François fut Gilles ou Egide, homme droit et craignant Dieu, d'une honorable famille d'Assise. Ayant appris la conversion de ses deux amis, Bernard de Quintavalle et Pierre de Catane, il conçut le projet de les imiter. Mais quel était le lieu de leur retraite, il l'ignorait. Dans la matinée du 23 avril, en la fête de saint Georges, après avoir entendu la sainte Messe dans l'église de ce nom, il se mit en chemin, confiant le succès de sa démarche à la bonté de la Providence, et arriva droit à l'humble cabane de la Portioncule. François, qui priait dans un bois voisin, vint à sa rencontre ; et Gilles, se prosternant à ses pieds, le pria très-humblement de l'admettre en sa compagnie. " Mon frère, lui répondit le saint, tu demandes, que le Seigneur te reçoive pour son serviteur et son chevalier : Ce n'est pas là une petite grâce ! Si l'empereur passait par Assise et qu'il voulût s'y choisir un favori, chacun se dirait ; Plaise au ciel que ce soit moi ! A combien plus forte raison ne dois-tu pas bénir le grand Roi du ciel, d'avoir jeté les regards sur toi ? " Puis, le relevant, il l'embrassa avec effusion : et le présenta à Bernard et à Pierre en leur disant, " Voici un bon frère que Dieu nous envoie. " Après une modeste réfection prise en commun, le saint fondateur, suivi de son nouveau disciple, se dirigea vers Assise dans le dessein de lui procurer un habit semblable au sien. Ils rencontrèrent en chemin une femme qui leur demanda l'aumône. François, se tournant vers Gilles, lui dit avec une expression angélique. " Frère, donnons à cette pauvre, pour l'amour de Dieu, le manteau que tu portes. " Gilles le donna sur-le-champ, et il lui sembla voir cette aumône monter jusqu'au ciel. Le cœur inondé de joie, ils poursuivirent leur route, mendiaient dans la ville une étoffe grossière, et revinrent à Notre-Dame-des-Anges. Gilles reçut l'habit des mains du saint fondateur, et lui abandonna dès lors complètement la conduite de son âme. Quoique simple et sans lettres, le troisième compagnon de François est une des figures les plus gracieuses de la famille franciscaine. Le séraphique Patriarche, admirant son esprit d'abnégation, disait de lui, en faisant

allusion aux romans de la chevalerie : “ C’est un de mes paladins de la Table-Ronde.” Le témoignage de saint Bonaventure est plus explicite encore : Je l’ai vu de mes propres yeux, et plus d’une fois, écrit-il, ravi en extase ; et je ne crois pas aller trop loin, en affirmant qu’il menait la vie d’un ange plutôt que la vie d’un homme.” Toutes les perfections divines se reflétaient dans son âme, comme dans un pur cristal. Nul peut-être, parmi les compagnons de saint François ne jouit plus habituellement des douceurs de la contemplation ; nul ne sut allier aux dons célestes plus de candeur et d’aimable simplicité.

Un jour, il alla trouver saint Bonaventure, alors Ministre-général de l’Ordre, et lui dit : “ Mon Père, Dieu vous a comblé des dons de sa grâce ; mais nous, simples et ignorants que nous sommes, que ferons-nous pour être sauvés ?—Mon frère, répondit le Docteur séraphique, quand Dieu ne vous aurait donné que son amour, cela suffirait à votre salut.—Mais, mon père, continua le Frère Gilles avec une naïveté charmante, un ignorant peut-il aimer Dieu autant qu’un savant ? — Assurément, répliqua le Père ; et une pauvre vieille femme peut aimer Dieu autant et plus qu’un docteur en théologie.” Aussitôt Frère Gilles, ne pouvant contenir les élans de son enthousiasme, court au jardin, et, la face tournée vers la ville, se met à crier de toute ses forces “ Femmes pauvres, simples et ignorantes, aimez le Seigneur votre Dieu, et vous pourrez devenir plus grandes que Frère Bonaventure.”

Une autre fois, un Religieux dominicain, docteur en théologie, torturé depuis longtemps par un doute sur la virginité de la Mère de Dieu, vint troubler l’humble Frère. Le Bienheureux Gilles en fut prévenu miraculeusement ; il marcha à sa rencontre, et sans lui laisser le temps de parler, il lui dit en frappant la terre de son bâton : “ Frère-Prêcheur, Marie est vierge avant son enfante-ment.” Et un beau lis sortit de terre au même moment. Frappant de nouveau la terre, il reprit : “ Frère-Prêcheur, Marie est vierge dans son enfante-ment.” Un second lis s’éleva de terre. Enfin donnant un troisième coup de bâton en terre : “ Frère-Prêcheur, s’écria-t-il, Marie est vierge après son enfante-ment.” Et un troisième lis, d’une blancheur éblouissante comme les deux premiers, se dressa devant eux. Et le Religieux dominicain, non moins frappé de l’autorité de sa parole que du triple mi-

racle de lis, se retira, emportant dans son âme cette paix divine qu'il avait jusqu'alors cherchée en vain. (1)

(1) Bernard de Besse (*Chronique*).

Qui ne connaît l'entrevue du Frère Gilles avec Louis ? Le roi de France, étant venu pour visiter le tombeau du séraphique Patriarche, voulut auparavant voir le Bienheureux Frère Gilles. Il se rendit à Pérouse sans se faire connaître, et vint le demander au couvent. Dieu révéla au Bienheureux quel était son auguste visiteur. Il descendit aussitôt au parloir, et les deux saints, comme s'ils eussent été liés de la plus ancienne et de la plus étroite amitié, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, et restèrent longtemps ainsi, sans proférer une seule parole. Le lendemain, comme les autres Religieux lui faisaient des reproches d'avoir si mal accueilli un roi de France : " Mes frères, répondit-il, la lumière divine nous a montré réciproquement nos cœurs avec bien plus de netteté et de consolation, que si nous nous étions parlé : tant la langue humaine est impuissante à redire les mystères de Dieu (1) ! "

Le pape Grégoire IX, plein d'estime et de vénération pour le Frère Gilles, le pria un jour de lui déclarer franchement ce qu'il devait faire. " Saint-Père, répondit le Bienheureux, gardez toujours purs les yeux de votre esprit, l'œil droit pour contempler les beautés de l'autre monde et les perfections de Dieu, l'œil gauche pour bien voir les choses de la terre qui sont confiées à votre sollicitude. " Il poursuivit son discours, et le Souverain-Pontife, suspendu à ses lèvres, admira les trésors de sagesse que Dieu avait versés dans l'âme de l'humble Frère.

Le frère Gilles acheva sa longue carrière (1262), après 52 années de vie religieuse, à Pérouse, en la fête de saint Georges, au jour anniversaire de son entrée à Notre-Dame-des-Anges. De nombreux miracles opérés sur sa tombe attestèrent hautement sa sainteté (2.)

Tels étaient les trois compagnons de François. Dès le premier coup d'œil, le saint fondateur sut apprécier les trésors que Dieu lui envoyait ; et il voulut en profiter pour le salut des âmes. L'heure n'était-elle pas venue, pour ces nouveaux chevaliers du Christ, d'entrer en lice

(1) Bernard de Besse (*Chronique*).

(2) Sa fête est fixée au 23 avril.

à leur tour et de combattre les bons combats du Seigneur? Il envoya donc dès les premiers jours de mai Bernard et Pierre dans les Romagnes, pendant qu'il se dirigeait lui-même avec Gilles vers la marche d'Ancone. Cette première course apostolique servit à mettre en lumière tout l'héroïsme de leur vertu. Manquant de tout, souvent même du nécessaire, bafoués par la populace, couverts de boue, ils s'estimaient heureux de souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Toutefois ce ne fut qu'un essai; et au bout d'une dizaine de jours, ils rentrèrent dans leur chère solitude, pour s'y retremper dans le silence, la prière et la mortification.

Il n'était pas à craindre que les vocations manquaissent; le parfum qui s'échappait de Notre-Dame-des-Anges était trop pur et trop suave, pour n'y pas attirer une foule d'âmes éprises, comme François, de l'amour de Dieu et saintement avides d'humiliations. Avant la fin du mois, trois nouveaux disciples s'étaient rangés sous sa conduite. A notre grand regret, nous ne ferons guère qu'en donner la liste, ayant peu de renseignements sur chacun d'eux.

Le quatrième compagnon du serviteur de Dieu se nommait Sabbatino (1); le cinquième Morico ou Maurice, de l'Ordre des Porte-Croix. Malade à l'hôpital Saint-Sauveur et sans aucun espoir de guérison, Morico eut la pensée de se recommander aux prières de François. Sa confiance ne fut point trompée. Le saint pria pour lui; puis, trempant de la mie de pain dans l'huile de la lampe de Notre-Dame-des-Anges, il envoya deux de ses Frères lui porter ce remède en leur disant: "Portez ceci à notre cher Morico; non-seulement la puissance de Jésus-Christ lui rendra une parfaite santé, mais encore elle fera de lui un vaillant soldat qui entrera dans notre milice et y persévéra." La prédiction s'accomplit en tout point (2).

Est-il rien de plus ravissant que de lire dans les auteurs contemporains la relation des origines de l'Ordre? On croirait retrouver une page, perdue depuis des siècles, de l'Évangile ou des Actes des Apôtres. Sur un signe de

(1) Sabbatino mourut saintement au couvent l'Ara-Coli à Rome, le 2 février 1252 (Walingue).

(2) Morico termina sa longue et sainte carrière au couvent d'Orvieto, le 30 mars 1236. Les chanoines réguliers Porte-Croix l'honoraient d'une cure public et célébraient sa fête le 30 mars.

François, comme autrefois sur un signe du Sauveur, les disciples accoururent. L'illusion est complète : même nombre, mêmes vertus, mêmes miracles dans ce nouveau collège apostolique que dans le premier. Rien n'y manque, pas même, hélas ! la trahison du Judas ! Ce Judas était le sixième compagnon de François, et s'appelait Jean de Capella. Chargé du soin de distribuer aux Frères les aumônes reçues, il s'attacha peu à peu aux biens temporels, reprit les goûts du monde et perdit l'esprit de prière et de pauvreté. En vain le séraphique Père l'avertit du péril que courait son âme ; en vain il essaya, tantôt par des exhortations paternelles, tantôt par des vertes réprimandes, de le ramener dans la voie de l'abnégation ; en vain il le menaça des châtimens du ciel. Jean n'écoula que sa passion. Alors, selon la prédiction de l'homme de Dieu, la justice divine éclata, prompte et terrible. Une lèpre affreuse couvrit tout le corps du coupable, le torturant nuit et jour. Il n'eut pas le courage de supporter cette épreuve : il quitta le saint habit de la pénitence, rentra dans le siècle, et s'abandonnant au désespoir, il se pendit comme Judas. C'était en l'année 1212. Une des pierres fondamentales de l'édifice venait de rouler dans l'abîme. A cette triste nouvelle, François, qui était alors à Rome, fut brisé de douleur ; à l'exemple du vieux patriarche Jacob, il ne voulait pas recevoir de consolations. Ses compagnons n'osaient lui parler, lorsqu'un nouveau postulant vint frapper à la porte : c'était un fils de la lointaine Angleterre. Son entrée dans l'Ordre coïncidait trop bien avec l'apostasie de Jean de Capella, pour n'y pas voir une amoureuse attention de la Providence. A l'instant même d'un commun accord, il fut résolu que Frère Guillaume prendrait parmi les douze la place du sixième compagnon, comme autrefois Mathias avait pris la place du disciple infidèle. Ainsi s'achevait la ressemblance entre la fondation du nouvel Ordre et celle du Collège apostolique.

(A continuer.)

Si le corps se recueille en quelque sorte pour prendre sa nourriture, avec quelle paix et quelle tranquillité l'âme ne doit-elle pas prendre l'aliment de vie, qui est Dieu, lequel se communique à nous familièrement dans l'oraison.—*St François.*—*Orac. et Sent. xvj.*

# DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JESUS.

---

---

## NOTICE HISTORIQUE DE LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

(Suite.)

“ Mon divin Cœur, me dit-il, est si passionné d'amour pour les hommes et pour toi en particulier, que ne pouvant plus contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen, et qu'il se manifeste à eux, pour les enrichir de ces précieux trésors que je te découvre, et qui contiennent les grâces sanctifiantes et salutaires, nécessaires pour les retirer de l'abîme de la perdition. Je t'ai choisie, comme un abîme d'indignité et d'ignorance, pour l'accomplissement de ce grand dessein, afin que tout soit fait par moi. ” Ensuite il me demanda mon cœur, je le suppliai de le prendre ; ce qu'il fit et le mit dans le sien adorable, dans lequel il me le fit voir, comme un petit atome qui se consumait dans cette fournaise ardente ; il l'en retira comme une flamme ardente, en forme de cœur, et le remit à sa place, en me disant : “Voilà, ma bien-aimée, un précieux gage de mon amour, qui renferme dans ton côté une petite étincelle de ses vives flammes, pour te servir de cœur et te consumer jusqu'au dernier moment de ta vie. L'ardeur ne s'éteindra jamais, ni ne pourra trouver de rafraîchissement, que quelque peu dans la saignée, dont je marquerai tellement le sang de ma croix, qu'elle t'apportera plus d'humiliation et de souffrance que de soulagement. C'est pourquoi je veux que tu la demandes simplement, tant pour pratiquer ce qui vous est ordonné, que pour te donner la consolation de répandre ton sang sur la croix des humiliations, et pour marquer que la grâce que je viens de te faire n'est point une imagination, et qu'elle est le fondement de toutes celles que j'ai encore à te faire, quoique j'aie fermé la plaie de ton côté, la douleur t'en restera toujours ; et si jusqu'à présent tu n'as pris que le nom de mon esclave, je te donne celui de disciple bien-aimée de mon Sacré-Cœur. ”

“ Après une faveur si grande, je ne savais où j'étais. Je ne pouvais me récréer, ni manger, ni reposer la nuit ; car cette plaie, dont la douleur m'est si précieuse, me

cause de si vives ardeurs qu'elle me consume, me faisant brûler toute vive."

Les apparitions du Cœur de Jésus à sa fidèle servante furent très-nombreuses ; tantôt il se montrait comme une fontaine d'eau vive, tantôt comme un brillant soleil, tantôt avec les instruments de sa cruelle Passion, tantôt comme un parterre délicieux. Le divin Maître voulait, par ces signes extérieurs, par ces emblèmes variés, nous dire ce qu'était pour nous ce trésor de son Cœur, et nous inviter à puiser tous les dons célestes dans cet abîme d'amour. Nous ne pouvons, dans cet écrit reproduire que les relations qui nous paraissent indispensables pour bien faire ressortir le caractère propre de cette Dévotion, et la mission confiée à la Bienheureuse Marguerite-Marie. En voici une, la plus caractéristique de toutes, et qui pourrait bien être la reproduction de la précédente, avec des détails nouveaux, écrits par un ordre exprès de l'obéissance.

" Un jour de saint Jean l'Évangéliste, après avoir reçu de mon Sauveur une grâce à peu près semblable à celle que reçut le soir de la Cène ce disciple bien-aimé, le Cœur divin me fut représenté comme sur un trône de feu et de flammes, rayonnant de tous côtés, plus brillant que le soleil et transparent comme un cristal. La plaie qu'il reçut sur la croix y paraissait visiblement ; il y avait une couronne d'épines autour de ce divin Cœur, et une croix au-dessus. Mon divin Maître me fit entendre que ces instruments de sa passion signifiaient que l'amour immense qu'il a eu pour les hommes avait été la source de toutes ses souffrances ; que dès le premier moment de son Incarnation tous ses tourments lui avaient été présents, et que ce fut dès ce premier moment que la croix fut, pour ainsi dire, plantée dans son cœur ; qu'il accepta dès lors toutes les douleurs et humiliations que sa sainte Humanité devait souffrir pendant le cours de sa vie mortelle, et même les outrages auxquels son amour pour les hommes l'exposait jusqu'à la fin des siècles dans le Saint-Sacrement. Il me fit ensuite connaître que le grand désir qu'il avait d'être parfaitement aimé des hommes, lui avait fait former le dessein de leur manifester son Cœur, et de leur donner dans ces derniers siècles ce dernier effort de son amour, en leur proposant un objet et un moyen si propre pour les engager à l'aimer, et à l'aimer solidement, leur ouvrant

tous les trésors d'amour, de miséricorde, de grâce, de sanctification et de salut qu'il contient, afin que tous ceux qui voudraient lui rendre et lui prouver l'honneur et l'amour qu'il leur serait possible, fussent enrichis avec profusion des divins trésors dont il est la source féconde et inaltérable.

“Il m'a encore assurée qu'il prenait un singulier plaisir d'être honoré sous la figure de ce Cœur de chair, dont il voulait que l'image fût exposée en public, afin, ajouta-t-il, de toucher le cœur insensible des hommes, me promettant qu'il répandrait avec abondance sur tous ceux qui l'honoreraient, tous les trésors de grâce dont il est rempli. Partout où cette image sera exposée, pour y être singulièrement honorée, elle y attirera toutes sortes de bénédictions.”

Un coup d'œil maintenant sur cette époque solennelle.

Le mal que le Jansénisme a fait dans l'Église est incalculable. Sous les dehors d'une piété austère, il cachait un subtil poison qui n'allait à rien moins qu'à tuer dans les âmes ce qui en fait la grande et profonde vie, la charité. Fausser l'idée de Dieu, qui a été si bien définie par l'évangéliste saint Jean quand il dit dans une de ses épîtres: *Dieu est charité*; le représenter, non pas comme un père compatissant et tendre, comme un frère et un ami, comme un Sauveur empressé qui ouvre ses bras et nous invite à nous reposer sur son Cœur, mais comme un Maître sévère, comme un juge impitoyable, comme un tyran sombre, imposant d'intolérables fardeaux, des lois impossibles, et montrant, au bout de la destinée humaine en ce monde, l'inévitable damnation de l'éternité, parce que la grâce manquait au grand nombre pour opérer le salut; tel est l'horrible programme de cette désolante hérésie, fille du calvinisme. Les effets que cette doctrine antichrétienne enfanta furent terribles, dès le début; au lieu de s'approcher de Dieu, dont on n'entendait plus que les soubres, on s'en éloigna sous prétexte de piété plus éclairée, plus respectueuse, plus vraie. Trembler devant Dieu fut la dévotion par excellence; s'abstenir de l'intimité avec lui, et surtout de la communion qui est le mode souverain de l'union parfaite, établi par Notre-Seigneur qui *aima jusqu'à la fin les siens qu'il avait aimés en ce monde*, tel fut le but cherché et atteint. Le Christianisme ne cessait pas d'être la religion judaïque de la peur, de la peur

qui glace le cœur, l'éteint, l'éloigne, l'abat. Cette erreur était plus fatale que l'attaque ouverte, violente, fortement accentuée; elle se présentait avec des dehors séducteurs, *tout recouverts de la peau de brebis*; c'était insinuant, de bon ton, lettré, soutenu par des textes habilement présentés comme expression de la plus haute théologie des saints docteurs de l'Eglise; accepté et protégé par la plus brillante société, par les beaux esprits du temps, par les salons les plus fréquentés. Le serpent savait si bien se glisser à travers l'herbe verte et les brillantes fleurs, pour darder plus aisément sa langue envenimée et répandre plus sûrement son infernal poison!

Depuis longtemps, Marguerite Marie avait voulu offrir un culte public au S.-Cœur. Elle ne demandait pas mieux que de souffrir toutes sortes d'oppositions et d'humiliations pour elle-même, pourvu que le Cœur de son Bien-Aimé régnaît dans tous les cœurs; elle aurait acheté ce bonheur au prix de tous les martyres. Ce bonheur arriva enfin; il se fit un si grand changement dans les esprits, que celles des sœurs qui avaient le plus redouté l'établissement de cette dévotion comme nouveauté dangereuse, y adhérèrent avec empressement. En conséquence, le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, 21 juin 1686, on vit, avec une joyeuse surprise, l'image du Sacré-Cœur exposée à l'oratoire, dans un cadre doré entouré de fleurs, et avec un billet qui invitait toutes les épouses du Seigneur à venir rendre leurs hommages à son Cœur adorable. Et ce qui augmenta la joie, ce fut de savoir que la religieuse qui avait fait ces brillants préparatifs et écrit ce billet, était précisément celle qui avait été jusque là à la tête des opposantes. On conçoit de quelle allégresse le cœur de Marguerite-Marie dût tressaillir, à la vue de ce changement miraculeux, dont celles en qui il s'était opéré disaient elles-mêmes: "C'est ici l'œuvre du Seigneur... Dieu est véritablement le Maître des cœurs; il vérifie ce que notre sœur avait dit souvent, que le Cœur de Jésus régnerait malgré ses ennemis." A l'instant, les fruits de cette dévotion se firent sentir; une ferveur inaccoutumée embrâsa les cœurs, le divin amour y fit des progrès qui allèrent toujours croissant. Dieu répandit visiblement ses bénédictions sur la communauté; en peu de temps, il lui donna les moyens nécessaires pour faire bâtir une belle chapelle en l'honneur du Cœur

de Jésus, et Marguerite-Marie eut le bonheur, avant sa mort, d'assister à la bénédiction de ce cher sanctuaire. Le soir même, 21 Juin, elle fit réciter à ses novices un *Te Deum* en actions de grâces. " Je n'ai plus rien à souhaiter, disait-elle, je ne désire plus rien, puisque le Sacré Cœur est connu, et qu'il commence à régner sur les cœurs. Faites en sorte, mes chères sœurs, qu'il règne à jamais dans les vôtres, comme souverain Maître et Époux. "

(A continuer.)

---

## PRATIQUE DE LA DÉVOTION AU CŒUR DE JÉSUS.

(Suite.)

Mais nous allons d'abord indiquer les pratiques et les dévotions qui, sans se rapporter à aucune organisation déterminée, sont tout à fait en harmonie avec l'esprit de l'Apostolat, et sont, comme telles, recommandées aux membres de la Ligue du Cœur de Jésus.

§ 1er. — *Pratiques recommandées aux Associés de l'Apostolat.*

1. *Pour chaque jour.* — 1o On offrira à DIEU, dès le matin, toutes les œuvres de la journée, en union avec les intentions du Cœur de Jésus, en récitant, à cet effet, la prière de l'Association du Sacré-Cœur, c'est-à-dire le *Pater l'Ave*, le *Credo*, avec l'aspiration : *Cœur aimable de mon Jésus, faites que je vous aime toujours de plus en plus !* et on pourra y joindre cette courte formule indiquée sur les Billets d'Agrégation : " O Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, toutes les prières, les œuvres et les souffrances de ce jour, en réparation de nos offenses et aux autres intentions de votre divin Cœur.

" Je vous les offre particulièrement aux intentions recommandées aux Associés de l'Apostolat pour ce mois et pour cette journée. Ainsi soit-il. "

2o On aura soin, en récitant l'*Angelus*, de l'offrir aux mêmes intentions. On pourra réciter le premier *Ave MARIA* pour les infidèles, le second pour les hérétiques, le troisième pour les pécheurs.

3o Durant la journée, on s'unira fréquemment aux messes qui se disent à tous les instants du jour. Pour cela, il suffit d'un regard jeté dans cette intention vers

le ciel ou sur une image pieuse, de l'invocation des saints Noms de JÉSUS et de MARIE, ou d'une oraison jaculatoire.

II. *Pour chaque semaine.* — On offrira spécialement aux intentions de l'Apostolat la messe du vendredi, et on pourra s'imposer ce jour-là une mortification aux mêmes intentions.

III. *Pour chaque mois.* — On consacrera spécialement le *premier vendredi* à se renouveler dans l'esprit de l'Apostolat, à examiner et à corriger en soi tout ce qui pourrait mettre obstacle à l'union de notre cœur avec le Cœur de JÉSUS. On dirigera vers ce but la revue du mois et la préparation à la mort. On fixera, ce même jour, les œuvres que l'on a dessein de faire dans le courant du mois, aux différentes intentions de l'Apostolat, bien qu'on puisse en même temps donner toutes ses œuvres au Cœur de JÉSUS et au Cœur immaculé de MARIE, et laisser à ces divins Cœurs le soin d'en faire l'application comme il leur plaira.

Ceux qui sont agrégés au *Culte perpétuel*, pourront faire ces exercices le jour qui leur est échu pour leur adoration, s'ils craignent que leurs occupations ne leur permettent pas de consacrer spécialement au Cœur de JÉSUS deux jours chaque mois.

IV. *Pour chaque année.* — On célébrera avec une dévotion spéciale la fête du *Sacré Cœur de JÉSUS* et de l'*Immaculée-Conception*. Ces jours-là, on pourra renouveler en particulier ou en commun, sa consécration à ce divin Cœur et au Cœur immaculé de la sainte Vierge, et la résolution énergique de travailler de toutes ses forces à promouvoir leurs intérêts et leurs intentions.

## § 2. — *Dévotions recommandées aux Associés de l'Apostolat*

Voici quelques dévotions qui ont avec l'Apostolat de la Prière une étroite parenté, et dont l'adoption ne peut qu'aider à son exercice :

I. — Le *Tiers-Ordre de Saint François*, ordre religieux pour les gens vivant dans le monde. Ce genre de vie est celui qui est le plus recommandé par Léon XIII, c'est donc vers cette dévotion, c'est à la perfection au moyen de la Règle de St. François que devons tendre tous les amis du Sacré Cœur. Ils devront donc se faire recevoir tertiaires de St. François et entrer dans une des Fraternités de l'Ordre.

II. *L'Heure sainte*, qui consiste à s'unir pendant une heure, dans la soirée du jeudi de chaque semaine, aux

expiations et aux prières du Cœur de Jésus au Jardin des Olives, est encore une pratique très-conforme à l'esprit de l'Apostolat.

III. Une autre dévotion, qui se recommande d'elle-même aux Associés de l'Apostolat, est la *Dévotion au Cœur agonisant de Jésus*, en faveur des 80,000 personnes qui meurent chaque jour. De toutes les âmes dont l'Apostolat doit assurer, il n'en est sûrement pas qui doivent plus nous intéresser que celles dont la destinée va être irrévocablement fixée dans quelques instants. En adoptant la dévotion au Cœur agonisant de Jésus, nous ne faisons donc autre chose que d'exercer notre apostolat de la manière la plus utile.

Nous renvoyons au livre de l'*Apostolat de la Prière* les lecteurs qui désirent savoir avec quelle facilité toutes les dévotions, mais surtout la dévotion au Cœur de MARIE, à saint JOSEPH, aux saints Anges, aux Ames du Purgatoire, s'allient à l'Apostolat de la Prière, et combien elles retirent d'avantages de cette alliance.

Enfin, toutes les Associations qui tendent plus directement au salut des âmes doivent être plus chères aux Associés de l'Apostolat qu'aux autres chrétiens. Telles sont, avant tout, le *Tiers-Ordre de Saint François*, l'*Archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de MARIE, pour la conversion des pécheurs*; l'*Association pour la Propagation de la Foi*; celles de la *Sainte-Enfance*, de *Saint-François de Sales*, de l'*Œuvre des Campagnes*, etc. Les Associés de l'Apostolat de la Prière seront naturellement les plus fermes soutiens et les promoteurs les plus zélés de ces Œuvres; ils appuieront de tout leur pouvoir toutes les entreprises qui ont pour but de défendre les intérêts de DIEU et d'étendre son règne: le Denier de Saint-Pierre, la grande cause l'éducation catholique, les Œuvres des bons livres, les missions, etc.

(A continuer.)

---

On mange de l'arbre de la science du bien et du mal quand on agit selon sa propre volonté, quand on se glorifie des dons que Dieu a déposés en soi et avec lesquels il opère, et ainsi par la suggestion du démon et la transgression de la loi divine, on trouve l'arbre de la science du mal et, par conséquent, on encourt la peine qui suit le péché.—*St François. Opusc. div. 3*